

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES A LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 15 AVRIL 2024

Date d'affichage au siège de la Communauté de Communes Aunis Sud et de publication sur le site Internet : mardi 23 avril 2024.

Délibération n°2024-04-01

Détermination du produit de la Taxe GEMAPI pour l'exercice 2024

Résumé :

Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour l'exercice 2024 à 219 270 euros.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-04-02

Vote des taux de fiscalité - Année 2024

Résumé :

Maintien des taux d'imposition en 2024 par rapport à 2023, comme suit :

- *. Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 1,27 %
- *. Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties 6,44 %
- *. Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 8,68 % et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale
- *. Cotisation foncière des entreprises 24,50%

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-04-03

Vote du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) - Année 2024

Résumé :

Fixation du taux de Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour la Communauté de Communes Aunis Sud pour l'année 2024 : 9,29 %

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-04-04

Attribution de subventions au titre de l'année 2024 – Volet enfance jeunesse famille & développement social, volet sport, volet culture et volet développement économique

Résumé :

Volet Culture Volet enfance jeunesse famille

Volet développement social

Volet sport

Volet développement économique

Adoptée à l'unanimité

Adoptée avec 1 Abstention et 35 voix Pour Adoptée avec 3 Abstentions et 35 voix Pour

Adoptée à l'unanimité Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-04-05

Contributions aux organismes extérieurs – Année 2024

Résumé

- *. Arrêt des prévisions des montants de contributions allouées par la Communauté de Communes Aunis Sud au titre de l'année 2024, pour les syndicats mixtes et établissements publics,
- *. Arrêt de la subvention d'équilibre au budget annexe Pépinière Agroalimentaire pour 2024,
- *. Arrêt de la subvention d'équilibre au budget annexe Bâtiments Relais pour 2024.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-04-06

Approbation des Procès-Verbaux des conseils communautaires des 19 décembre 2023, 29 janvier 2024 et 05 mars 2024

Résumé :

Approbation des trois procès-verbaux.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-04-07

Modification des modalités de remboursement des frais kilométriques des membres du Conseil de Développement d'Aunis Atlantique et d'Aunis Sud

Résumé :

Remboursement de l'ensemble des frais kilométriques occasionnés par les déplacements des membres du conseil de développement de l'Aunis, y compris à l'intérieur du périmètre d'intervention du CODEV, dès lors que ces déplacements sont effectués vers une destination située en dehors de leur Communauté de Communes de résidence.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-04-08

Lancement d'un Atlas de Biodiversité Communale à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud

Résumé :

*. Approbation du lancement d'un Atlas de Biodiversité Communale à l'échelle de la Communauté de Communes Aunis Sud (ABCi).

Adoptée avec 13 Abstentions et 25 voix Pour

Délibération n°2024-04-09

Cyclad – Adoption de la Charte d'engagement pour un territoire économie circulaire

Résumé :

- *. Approbation de la Charte d'engagement pour un territoire économie circulaire proposée par le syndicat mixte Cyclad,
- *. Autorisation donnée au Président de signer ladite charte et tout document y afférent,
- *. Désignation comme élue référent de la Charte d'engagement pour un territoire économie circulaire : Madame Anne-Sophie DESCAMPS.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-04-10

Identification des opportunités de randonnée pédestre et cyclo sur le territoire de l'Aunis Marais Poitevin en vue de leur valorisation - Convention de cofinancement pour l'accueil d'un stagiaire – Autorisation de signature du Président

Résumé :

- *. Approbation du recrutement d'un stagiaire pour une durée de 6 mois dans le cadre d'une mission de développement touristique,
- *. Validation des termes de la convention tripartite de co-financement pour l'accueil d'un stagiaire, passée entre la Communauté de Communes Aunis Atlantique, l'Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin (le Comptoir Local) et la Communauté de Communes Aunis Sud,
- *. Autorisation donnée au Président de signer cette convention.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-04-11

Office de Tourisme Aunis Marais Poitevin (OTAMP) – Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens 2024/2026

Résumé :

- *. Validation des termes de l'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de moyens 2024-2026 portant une modification de l'article 1.1. Moyens Financiers du Chapitre 2,
- *. Autorisation donnée au Président de signer cet avenant.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-04-12

Modification du tableau des effectifs

Résumé :

- *. Au 1^{er} septembre 2024, suppression des postes suivants : 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe (clarinette) à 14/20^{ème}, 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe (violon / formation musicale) à 20/20^{ème},
- *. Au 1^{er} septembre 2024, création des postes suivants : 1 poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe (clarinette) à 16/20^{ème}, 2 postes d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe (violon) à 10/20^{ème}, pour l'enseignement artistique et l'encadrement de pratiques collectives,
- *. Au 1^{er} septembre 2024, recours à l'article L332-8 2° du CGFP pour les postes d'assistants d'enseignement artistique principaux de 2^{ème} classe (saxophone) 12/20^{ème} et (violoncelle) 10/20^{ème}.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n°2024-04-13

Travaux du Pôle d'Echange Multimodal de Surgères - Convention de groupement de commande à passer avec le département de la Charente-Maritime

Résumé :

- *. Constitution d'un groupement de commandes avec le Département de la Charente Maritime pour la réalisation des travaux d'aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal de Surgères & désignation de la Communauté de Communes Aunis Sud, comme coordonnateur du groupement de commandes,
- *. Autorisation donnée au Président de signer la convention constitutive dudit groupement de commandes,
- *. Désignation pour représenter la Communauté de Communes Aunis Sud au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes de Monsieur Jean-Michel SOUSSIN, en qualité de membre titulaire et Madame Micheline BERNARD, en qualité de membre suppléante.

Adoptée à l'unanimité